

Le S.I.V.U. du Regroupement Pédagogique de l'Indrois (R.P.I.)

41 rue de la Mairie – 37460 LOCHE SUR INDROIS

Tél. : 02.47.92.61.55 – E-mail : sivuindrois@orange.fr

Créé depuis le 1^{er} janvier 1999, comprend six communes :
Beaumont-Village, Chemillé-sur-Indrois, Loché-sur-Indrois,
Montrésor, Villedômain et Villeloin-Coulangé.

L'effectif du R.P.I. prévu à la rentrée de septembre 2025 était de 105 élèves. En septembre 2024, l'effectif global était de 98 élèves.

A compter du 1^{er} janvier 2026, l'effectif sera de **114 élèves**.

Nombres d'élèves par commune d'origine :

Beaumont-Village	15
Céré-La-Ronde	04
Chemillé-sur-Indrois	09
Genillé	04
Le Liège	02
Loché-sur-Indrois	27
Montrésor	12
Villedômain	02
Villeloin-Coulangé	39
Total	114



L'ensemble de l'effectif est réparti de la manière suivante :

Communes	Classes	Nombre d'élèves	Enseignants
Villeloin-Coulangé	Petite section	14	Julia AUFRERE
	Moyenne section	10	
	Moyenne section Grande section	06 16	Adeline MOREAU
Loché-sur-Indrois	CP	11	Marina FUSEAU
	CE1	09	
	CE1 CE2	07 15	Maëlle TROCHET
Montrésor	CM1	06	Henri CAMUS
	CM2	20	

Pour l'année 2025, la Commune de Villedômain a versé au S.I.V.U. :

- pour le fonctionnement des écoles, des cantines et du transport scolaire :

La somme de 6 771,00 € **Soit 2 257,00 € par élève**

Ce montant ne comprend pas les frais de chauffage, d'eau potable, d'assainissement eaux usées et d'entretien des bâtiments qui restent à la charge respective des communes d'accueil des élèves.

FONCTIONNEMENT DU R.P.I.

Le SIVU est un Syndicat Intercommunal dont la Vocation Unique est de prendre en charge au sein des trois écoles, l'organisation du circuit du car scolaire, l'accompagnement des enfants dans le car, les garderies du matin et du soir, la surveillance pendant et après le service de restauration, l'entretien des salles de classes, l'achat de certains matériels scolaires (informatique, livres, fournitures,...), le paiement d'activités et de sorties scolaires (piscine, golf, sports, cinéma, théâtre, musées, visite de châteaux, de parcs...) proposées par les professeurs...

Pour assurer ses services, le SIVU emploie 8 agents :

Cécile, notre secrétaire : gestion du personnel, des inscriptions au transport scolaire, à la cantine, accueil téléphonique, comptabilité, ...

Chantal : ATSEM aux côtés de Madame Aufrère à l'école de Villeloin, garderies ;

Fernanda : surveillance avant, pendant et après la restauration des enfants de CM au collège de Montrésor, entretien des classes à l'école de Villeloin ;

Florence : ATSEM aux côtés de Madame Moreau à l'école de Villeloin, garderies ;

Françoise : préparation des repas au collège de Montrésor, restauration et accompagnement des enfants de l'école de Loché.

Laure : garderies, restauration et accompagnement des enfants à l'école de Loché, entretien des locaux (classes, cantine de Loché) ;

Laurence : garderies, préparation des repas au collège de Montrésor, restauration et accompagnement des enfants de l'école de Villeloin ;

Adriana : accompagnement des enfants dans le car matin et soir, restauration, accompagnement des enfants de l'école de Villeloin, entretien de la cantine.

A cette liste, s'ajoute Rudy... qui, autant que faire se peut, répond favorablement à nos demandes de remplacements lors d'absences de nos agents.



APPEL A CANDIDATURES

En premier lieu, **toute l'équipe du SIVU**, agents, personnel de secrétariat (dont vous avez eu les prénoms, les fonctions dans le paragraphe ci-dessus), les membres du Comité Syndical, vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2026.

Ensuite, c'est par un **APPEL** que je continue : nos agents pouvant être malades, absents pour honorer un rendez-vous important, ou partant à la retraite, doivent être remplacés pour la bonne marche des services proposés par le SIVU. Notre volant de remplaçant(e)s doit être élargi et c'est donc **l'objet de cet appel** à candidatures à toutes celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre notre équipe pour y exercer **l'une ou plusieurs des fonctions quotidiennes**.

Venez vous présenter avec votre CV et votre lettre de motivation au secrétariat du SIVU à la mairie de Loché-sur-Indrois le lundi, le mardi matin, le jeudi ou le vendredi, auprès de Cécile qui prendra vos coordonnées et vous précisera les documents à fournir.

Par ailleurs, rappel d'une information : les règles à suivre pour que les comportements soient respectueux apparaissent dans le règlement intérieur qui vous est transmis par mail ou par papier à chaque rentrée et que nous vous conseillons de relire avec votre enfant.

Que 2026 soit marquée par une réelle communication sereine avec toutes celles et tous ceux qui sont partie prenante dans tous les secteurs touchant à l'école.

CANTINE

Pour assurer le bon fonctionnement de ce service, le SIVU emploie **05 agents**.

Il est servi, en moyenne **100 repas journaliers** sur trois sites (Loché-sur-Indrois, Montrésor et Villeloin-Coulangé). Les repas sont élaborés et préparés par **Madame Gil, gestionnaire et Monsieur Leclerc, cuisinier du collège de Montrésor**. Il est facturé **4,00 €** aux familles pour les **élèves de maternelle** et **4,15 €** aux familles pour les **élèves de primaire** (les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier de chaque année) et les communes versent une subvention complémentaire au prorata du nombre d'enfants par commune inscrits à ce service.



Les familles inscrivent leur enfant à l'année scolaire. **Cependant en cas d'absence d'un enfant** pour maladie ou autre, les familles ont la possibilité de téléphoner au S.I.V.U. au **02 47 92 61 55, IMPERATIVEMENT AVANT 9 HEURES** pour décommander le repas qui de ce fait ne leur sera pas facturé.

Si au contraire une famille souhaite que son enfant **mange occasionnellement**, elle devra **suivre la même procédure** pour commander un repas et l'enfant pourra manger à la cantine le jour même.



TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} Septembre 2018, le service « Transport Scolaire » est pris en charge par la Région Centre – Val de Loire. Pour une meilleure coordination des déplacements, le réseau porte désormais un nom unique : **Rémi - Réseau de mobilité interurbaine**.

La Région a décidé de la gratuité des transports scolaires pour assurer à tous un égal accès à l'école et préserver le pouvoir d'achat des familles.

Seuls restent à la charge des familles des frais de dossier de 25 € par élève (dans la limite de 50 € par famille).

Site internet : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr>

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour assurer la garde des enfants le mercredi, les accueils de loisirs d'Orbigny et de Genillé restent ouverts toute la journée pendant les périodes scolaires.

Pour toute information :

Contacter la Communauté de Communes Loches Sud Touraine :

- Par téléphone au 02 47 91 12 05 ou au 07 70 08 37 02
- Par mail à l'adresse suivante : alsh.montresorois@lochessudtouraine.com
- Ou sur le portail famille : <https://lochessudtouraine.portail-familles.app>